



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Bas-Rhin

Commune d'ODRATZHEIM

Procès Verbal des délibérations du

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 juillet 2008

Convocation du 1^{er} juillet 2008

Conseillers	
Élus :	11
En Exercice :	11
Présents :	10
Absent excusé	1

Sous la Présidence de M. François JEHL, Maire

Membres présents :

Mme Rose GROSJEAN, Adjointe au Maire,
M. Roland KUHN, Adjoint au Maire
Mme, Marcelle WENDLING,
MM. Sten GUILLAUME – Philippe SCHAHL - René SCHEER - Raymond SCHUHMACHER -
Rémy SEYFRITZ - Raymond ZERRINGER, Conseillers Municipaux

Membres absents :

Mme Élisabeth GUENNEUGUES

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Conseil Municipal du 5 juin 2008,
2. Fixation tarifs poubelles,
3. Cession de terrain,
4. Dossier succession Christ,
5. Plan Local d'Urbanisme,
6. Divers et informations

44/08. Approbation du Conseil municipal du 5 juin 2008 :

Le procès verbal de la séance du 5 juin 2008 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance. Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et rédaction proposées.

45/08. Fixation tarifs poubelles :

Vu le prix d'achat des conteneurs d'ordures ménagères proposés à la commune,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir débattu, décide :

- **Du maintien des prix de vente par la commune aux habitants des poubelles, soit :**
 - Poubelle 240 l : 40.-€uros
 - Couvercle : 10.-€uros
- **De fixer le prix de vente par la commune aux habitants des poubelles à :**
 - Poubelle 770 l : 165.- €uros

46/08. Cession de terrain :

Monsieur Roland KUHN, Adjoint au Maire, informe le Conseil qu'à la suite de vérifications, il s'avère que le poteau « France Télécom » situé devant la propriété de Monsieur Olivier KLIEBER se trouve sur le domaine privé. De fait, il convient de l'installer sur le domaine public.

Des discussions engagées avec le propriétaire, il ressort que

- Monsieur Olivier KLIEBER prendrait à sa charge, conjointement avec le concessionnaire, les frais liés au déplacement du poteau qui sera installé en limite de propriété avec celle de Monsieur BECKEL et REDEAU,

- Monsieur Olivier KLIEBER est disposé à céder gratuitement à la commune, la portion de terrain telle qu'elle ressort du procès verbal d'arpentage établi par le Cabinet FREY de Molsheim.

Entendu les explications de Monsieur Roland KUHN,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir débattu,

- **Accepte la proposition de prise en charge du déplacement du poteau télégraphique à l'emplacement proposé,**
- **Accepte la cession gratuite à la commune du terrain tel qu'il ressort du procès-verbal d'arpentage établi par la Cabinet FREY de Molsheim,**
- **Décide de la prise en charge des frais d'arpentage et éventuellement d'acte lié au transfert de propriété,**
- **Autorise le Maire à signer tout document pour la concrétisation de cette affaire.**

47/08. Dossier succession Christ :

Monsieur le Maire informe le conseil des diverses correspondances échangées avec le Notaire en charge du dossier de la succession de Monsieur René CHRIST et plus particulièrement de la vente des terrains susceptibles d'intéresser la commune et qui entrent dans le cadre du droit de préemption urbain instauré sur le territoire de la commune en date du 18 janvier 2007.

Monsieur Le Maire indique qu'à la suite du dernier échange de correspondance, il a proposé certaines parcelles ayant un intérêt pour la commune en proposant le prix indiqué par le Service des Domaines.

Entendu les explications du Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir débattu,

- **Approuve la démarche ainsi engagée,**
- **Décide d'attendre la réponse des héritiers de Monsieur René CHRIST avant de prendre une position définitive dans cette affaire,**
- **Autorise le Maire à poursuivre les négociations dans cette voie.**

48/08. Plan Local d'Urbanisme :

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal l'avancement du dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme.

Il informe le Conseil de la nomination par le Président du Tribunal Administratif du commissaire enquêteur ainsi que de la rencontre qu'il a eu avec ce dernier en date du jeudi 3 juillet dernier.

Le Conseil Municipal, prend note des échéances suivantes :

- **L'enquête publique est fixée pour la période du 8 septembre 2008 au 9 octobre 2008,**
- **Une information à destination des habitants de la commune sera faite au courant du mois d'Août 2008,**
- **Le commissaire-enquêteur sera présent en mairie :**
 - **le lundi 8 septembre de 9h à 11h,**
 - **le samedi 20 septembre de 9h à 11h,**
 - **le jeudi 9 octobre de 16h à 18h**

49/08. Divers et informations :

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il n'a pas souhaité faire usage du **droit de préemption** dans le cadre de la vente des biens suivants :
 - Vente des parcelles de feu M. CHRIST René cadastrées Section AH parcelle 110 et 110/102 Unten am Berg (vignoble),
 - Vente des parcelles de la SCI des coings cadastrées Section AB 62 et 63 (8 et 10 rue du coin) et des bâtiments sis sur les parcelles,

- Monsieur le Maire informe le conseil qu'à la suite de la **liquidation judiciaire de l'entreprise JUNG ayant réalisé le chauffage et la climatisation dans le bâtiment de la Mairie**, il subsiste un différend entre la commune et le liquidateur judiciaire consécutif aux malfaçons ainsi qu'aux travaux non terminés. À ce titre, il indique qu'il prendra attache avec l'Assurance GROUPAMA pour connaître de manière plus précise quelles sont les possibilités qui s'offrent à la commune pour faire effectuer les réparations du fait des dysfonctionnements encore persistants ainsi que du non achèvement des travaux indiqués dans les divers compte rendus des réunions de chantier.
- Monsieur le Maire informe :
 - qu'il sera en congés **du 20 juillet au 4 août 2008**,
 - que M. KUHN Roland 1^{er} Adjoint, sera en congés **du 3 au 13 août 2008**,
 - que Mme Rose GROSJEAN 2^{ème} Adjointe, sera **absente du 18 au 23 juillet 2008**,
- Monsieur le Maire rappelle qu'en raison des congés de Madame Dominique GRANDIDIER,
 - **le Secrétariat de Mairie sera fermé du vendredi 11 juillet 2008 au vendredi 1^{er} août 2008 inclus**,
- Monsieur RITTI Jacqui, Agent d'Entretien, sera en **congés du 26 juillet au 9 août 2008**,
- Madame Carine FUNFROCK, Agent d'Entretien, sera **absente du 4 au 28 août 2008**. En raison de cette absence liée à des problèmes de santé, **Mme HENNY Sabine effectuera son remplacement pour le nettoyage de la mairie.**
- Les **Déclarations de Travaux** suivantes ont été acceptées :
 - DP 067 354 08 C0002 : M. ALBECKER Jean-Robert, 2 rue du coin pour la rénovation de sa grange et la création d'un pignon en date du 18 mars 2008,
 - DP 067 354 08 C0003 : M. MORGENTHALER Christian, 3 rue des pierres pour le remplacement des menuiseries extérieures en date du 26 mai 2008
 - DP 067 354 08 C0004 : M. et Mme SOQUET Eric, 2 rue des violettes pour l'implantation d'une piscine en date du 13 mai 2008
 - DP 067 354 08 C0005 : M. OSTER Patrick, 9 rue du château pour la mise en place de panneaux solaires en date du 23 mai 2008
 - DP 067 354 08 C0007 : M. JEHL François, 2 rue de l'usine pour un mur de soutènement en date du 1^{er} juillet 2008
 - DP 067 354 08 C0008 : M. MISCHLER Jean-François, 18 rue de la wacht pour un abri de terrasse en date du 26 juin 2008
 - DP 067 354 08 C0009 : M. STRAUDEL Amand, 10 rue des pierres pour la transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre en date du 24 juin 2008
- Le **Permis de Construire** suivant a été déposé :
 - PC 067 354 08 C0001: M. et Mme TRESCH Michel, 15 rue des primevères pour l'extension de leur maison,
- **Le prochain Conseil Municipal est fixé au jeudi 4 septembre 2008 à 20 heures à la mairie.**

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordés, le Maire clôt la séance.

Le Maire
François JEHL